

# La solidarité à sens unique

Ces derniers jours, le gouvernement fait de la « communication » autour de quelques mesures en direction des personnes âgées. Par exemple, sur les écrans de télé, on a pu voir Villepin distribuer des viennoiseries aux pensionnaires d'une maison de retraite et faire semblant de s'intéresser au sort des anciens. C'est que, à l'approche du lundi de pentecôte, il faut donner le change.

Rappelons que depuis 2005, nous devons venir travailler gratuitement ce jour férié. Cette mesure nous a été imposée par le gouvernement Raffarin au nom de la « solidarité entre générations ». Elle a été prise suite au drame de l'été 2003, où plus de 15000 personnes âgées avaient péri lors de la canicule, faute de soins suffisants. Le principe est que les salariés offrent 7 heures de travail gratuit à leur employeur qui ensuite reverse 0,3% de la masse salariale annuelle à l'Urssaf pour alimenter un fond spécial de solidarité. (On peut noter au passage qu'une journée de travail coûte en temps normal 0,5% de la masse salariale annuelle à l'employeur !).

Mais depuis 2003, quasiment rien n'a été fait pour qu'un tel drame ne se reproduise pas. On peut légitimement penser que les personnes âgées ne verront jamais la couleur d'une partie de ce fond spécial, comme ce fut le cas en son temps des revenus de la vignette automobile. Et pourquoi la solidarité ne s'adresserait-elle exclusivement qu'à nous, les salariés ? Depuis des années, notre revenu stagne, voire diminue en pouvoir d'achat. Pourquoi la solidarité, ce ne serait pas de s'adresser en premier lieu à ceux dont les revenus explosent, comme ces entreprises du CAC40 dont les profits ont encore crevé les plafonds cette année ? A moins que la politique du gouvernement consiste justement à faire passer les intérêts des gros actionnaires avant ceux de la population laborieuse, qu'elle soit à la retraite ou en âge de travailler.

Et ce qu'on peut dire de la politique du gouvernement, on peut aussi le dire de celle de la Direction. Celle-ci vient de trouver plusieurs dizaines de millions d'euros pour verser une prime aux actionnaires. Mais de notre côté, elle nous impose un nouvel aménagement du temps de travail selon lequel nous devons venir travailler dix jours de plus sur l'année. Et pas question pour elle de nous faire cadeau du lundi de pentecôte : si nous voulons en bénéficier, nous devons poser une journée de congé.

Quant à la politique salariale, on peut la qualifier de minimaliste. La CFDT a revendiqué une augmentation uniforme de 200 euros mensuels pour tout le monde. Cette revendication d'augmentation uniforme nous semble juste, car le prix du pain, de l'essence ou du gaz est le même pour tout le monde. Et 200 euros mensuels nous semble un minimum pour compenser la hausse du coût de la vie de l'année passée. La Direction a écouté poliment nos revendications et elle a annoncé les mesures salariales qu'elle va appliquer (aux dernières nouvelles sur la paie de mai avec effet rétroactif depuis la paie d'avril) : 2,2 % d'augmentation en moyenne, avec une augmentation générale de 1,5% jusqu'au niveau IV-3, et tout en individuel au delà et pour les ingénieurs et cadres. Les augmentations se feront comme d'habitude à la tête du client. Certains d'entre nous pourront se retrouver avec 0% d'augmentation, ce qui équivaut à une baisse de salaire. D'ailleurs, avec les augmentations individuelles, la Direction peut annoncer les chiffres qu'elle veut, il est pratiquement impossible d'en vérifier l'exactitude.

Nous ne sommes pas dupes : même si pour le moment, nous ne trouvons pas la force de nous opposer à ces politiques, nous savons qu'elle vont dans le sens d'un recul de la condition de salarié. Le succès, même partiel, de la lutte contre le CPE, nous démontre que lorsque nous nous y mettons tous ensemble nous pouvons gagner : nous avons fait retirer à un gouvernement une loi qu'il avait déjà entérinée. C'est un gage de confiance et nous devons nous en inspirer à l'avenir pour renverser la vapeur.